



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre le quatre novembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 octobre 2024.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN Daniel MAURIN, Grégory COINTE ; Rémi CHABANAT ; Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT ; Laurent SERIER, Véronique SAUZEDDE ;

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT

Mme Sophie CARRE à Laurent DOLCEMASCOLO

Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN

Absents : Sylvette MARECHAL, Héroïse FERRIER

Secrétaire de séance : Patricia LACHAMP

DELIBERATION
Congrès des Maires
N°2024/11/71

Objet : Autres domaines de compétences des communes

La nomenclature budgétaire prévoit une ligne budgétaire pour la représentation de la Commune aux réunions, colloques, congrès, formations diverses chaque année des crédits sont ouverts au budget primitif.

Dans le cadre de l'organisation du voyage annuel des Maires, au Congrès des Maires et Présidents de Communautés, qui a lieu chaque année en novembre à Paris, il est prévu de prendre en charge les frais d'hébergement, transport et restauration des participants sur présentation des factures avec un montant forfaitaire plafonné pour un maximum de deux jours.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Fixe le remboursement à 150 € par jour et par personne.**

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, 04 novembre 2024

AR Prefecture

063-216302653-20241104-20241171-DE
Reçu le 08/11/2024

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

AR Prefecture

063-216302653-20241104-20241171-DE
Reçu le 08/11/2024